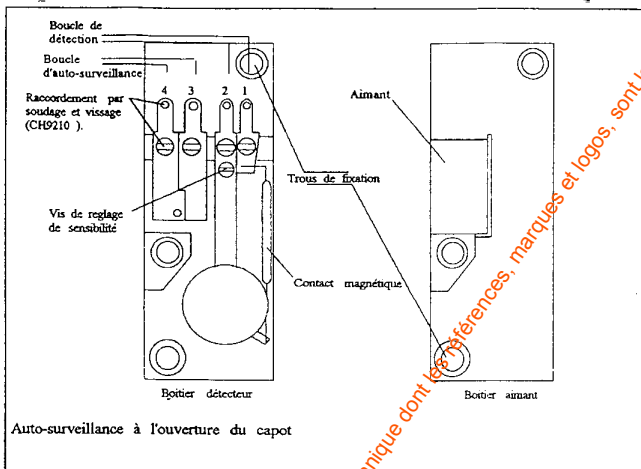


**NOTICE D'INSTALLATION
DETECTEURS DE CHOCS, A MASSELOTTE, ET D'OUVERTURE, A CONTACT**

CH9200 - CH9210



I SCHEMA DESCRIPTIF



II FIXATION (impérativement verticale)

A : Par collage

NF-A2P TYPE 2 : avec adhésif double face d'origine ou par vissage.

NF-A2P TYPE 3 : la fixation du détecteur devra s'effectuer IMPÉRATIVEMENT PAR COLLAGE (et si possible par vissage en fonction du support):
- sur un support bois après encoilage des deux parties avec une colle néoprène référence SUPER TACK (FRAMET).
- sur support métallique avec une colle élastomère silicone référence RHODORSEAL 5520 (FRAMET).

Collage par adhésif double face

- Choisir une surface propre, sèche et plane. Effectuer un nettoyage ou un dégraisage à l'aide de trichloréthylène pour le métal ou les vitres, ou d'un liquide moins solvant pour les surfaces fragiles.
- Essuyer ou attendre l'évaporation complète des solvants avant la pose.
- Retirer la protection de l'adhésif, incliner le détecteur sur un de ses côtés, puis lentement le faire basculer pour assurer la fixation sur toute la surface collante.
- Appuyer fortement pour évacuer les bulles entre l'adhésif et le support.
- Lors de la pose sur une vitre, prendre soin de décaler suffisamment le détecteur du bord de la vitre.

Pour que le matériel soit de TYPE 3, un encoilage est nécessaire. Avec la colle néoprène, encoiler les deux parties et laisser sécher environ 3 minutes avant la fixation. Pour la colle élastomère, encoiler soit l'adhésif, soit le support sur lequel est fixé le détecteur.

B: Par vissage

(2 trous de fixation dans l'embase) NF-A2P TYPE3

Cette solution est recommandée LORSQUELLE EST POSSIBLE. Après ouverture du détecteur (vis de face avant), la pose s'effectue par deux vis de diamètre 3mm. Le boîtier aimant est fixé de la même manière en regard du boîtier détecteur (coté préférentiel : aimant situé à droite du boîtier détecteur).

III RACCORDEMENT

Il s'effectue par câble standard 4 conducteurs ou plus avec écran, pour les surfaces fixes ou par cordons spéciaux pour les parties mobiles (portes ou fenêtres).

Les boucles de détection et d'auto-surveillance sont ensuite respectivement reliées en série aux boucles "normalement fermées" correspondante de l'unité centrale. Les bornes pour la boucle de détection sont repérées 1 et 2, celles pour la boucle d'auto-surveillance 3 et 4.

IV REGLAGE ET ESSAIS (réglage moyen de la pression de contact en usine 100g ±20%)

En fonction de l'intensité du choc pour lequel on souhaite obtenir une information d'alarme, on règle la sensibilité du détecteur au moyen de la vis micrométrique située au-dessus de la lame supportant la masselotte (voir schéma descriptif). Ce réglage s'effectue par essais successifs, en provoquant des chocs sur la surface protégée.

L'ouverture de la boucle de détection se vérifie, par exemple, à l'aide d'un multimètre à aiguille ou numérique.

On procède de façon identique pour la boucle d'auto-surveillance à l'ouverture du capot.

V ENTRETIEN

- Il est vivement conseillé de vérifier périodiquement, lors des visites de maintenance par exemple, les points suivants :
- la solidité de fixation du détecteur (vieillesse de l'adhésif double face),
 - les raccordements électriques (détecteur, boîtes dérivation),
 - la fonctionnalité de chaque boucle,
 - le réglage de sensibilité.

VI CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- P : pression des contacts de la masselotte : 0gr < Pmin < 40gr
Pmax = 180gr ± 50%
- Pa : pression des lames d'auto-surveillance : = 60 g
- I : pouvoir de coupure des contacts d'auto-surveillance : 50mA < I < 1 A
- Courant maximal dans la boucle de détection : 100 mA
- Tension maximale admissible : 24 Vdc
- Résistance de contact de l'auto-surveillance : < 15 millions
- Dimensions : 60 x 22 x 16 mm
- Poids : 20 g
- Contact magnétique :**
- Tension maximal : 200V dc
 - Courant maximal : 0,5 A
 - Résistance de contact : < 150milliohms
 - Durée de vie : > 10⁷ manœuvres (charge résistive 10Vdc, 100 mA)

VII DISTANCES DE FONCTIONNEMENT

| AIMANT | FERRITE | |
|---------|-----------------|---------------|
| | SUPPORT FERREUX | NON FER. |
| OUVERT. | 20 mm +0 -50% | 28 mm +0 -50% |
| FERME. | 15 mm +0 -50% | 22 mm +0 50% |

UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE
Service des marques NF-A2P
Cedex 64
92052 PARIS LA DEFENSE
FRANCE

VIII NUMERO D'HOMOLOGATION

| REFERENCE | CH9200 | CH9210 |
|-----------------------|-----------|-----------|
| RACCORDEMENT | SOUDAGE | SOUDAGE |
| VISSAGE | SOUDAGE | VISSAGE |
| N° ATTESTATION NF-A2P | 609223-01 | 647221-01 |